La CNOPS communique

Compte Test - 2012-10-04 11:16:00 - Vu sur pharmacie.ma

Une première campagne de communication radiophonique va être lancée début octobre par la Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS) lance début octobre 2012.

Cette campagne, destinée aux assurés et à leurs ayants droit, vise à faire connaître le panier de soins de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) gérée par la CNOPS, les niveaux de couverture, les relations CNOPS et mutuelles dans le cadre de l'AMO et les règles la régissant.

Cette campagne radiophonique s'inscrit dans la continuité de lapolitique de la CNOPS visant la promotion des médicaments génériques, la prévention, spécialement pour les affections de longue durée, et l'amélioration de la qualité de services rendus à ses assurés.

Diffusée en 10 capsules thématiques sur trois chaînes radiophoniques, cette campagne s'adresse aux 2,8 millions de bénéficiaires qui accèdent à des prestations de soins variées, allant de la consultation médicale à l'hospitalisation.

Enfin, dans le cadre de son plan d'action stratégique 2010-2014, la CNOPS a prévu des projets visant l'amélioration de la qualité de services rendus à ses assurés,notamment par la création d'un Centre d'Appel n° 053 800 20 20 et l'enrichissement de l'éventail des services en ligne sur www.cnops.org.ma ainsi que, prochainement, la mise en place de bornes tactiles pour la consultation des prestations.